



CLUB NAUTIQUE DU CANTON LORREZIEN

Association n°W774001873
Agrément DDJS n°AS77081353

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2026-2027

Nom de la nageuse / du nageur : Prénom :

Né.e le : À :

Adresse :
.....

Téléphone : Email :

Nom et qualité de la personne civilement responsable :

Adresse (si différente de celle mentionnée ci-dessus) :
.....

Je souhaite faire partie du groupe WhatsApp pour être informé.e en cas de problème sur la tenue des entraînements : ☐ OUI ☐ NON

Nous recherchons des sponsors. Si vous pensez que votre entreprise peut être intéressée, nous vous remercions de nous indiquer le nom de celle-ci et les coordonnées de la personne à contacter.

Nom de la société :

Nom de la personne à contacter :

Téléphone : Email :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter durant toute la saison 2026/2027.

Je certifie avoir pris connaissance de la notice d'information relative au RGPD.

Signature de la nageuse / du nageur :

Signature des parents ou du tuteur légal :

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Autorisation pour mineur.e : Je, soussigné.e Nom et prénom du tuteur légal :

Autorisation pour majeur.e : Je, soussigné.e Nom et prénom
.....

☐ AUTORISE

☐ N'AUTORISE PAS

le CLUB NAUTIQUE DU CANTON LORREZIEN à utiliser et à copier dans tout média, mon image prise au cours de toute manifestation organisée par l'association et l'UFOLEP, en tout lieu public ou privé.

Fait le

Signature de la nageuse / du nageur :

Signature des parents ou du tuteur légal :



CLUB NAUTIQUE DU CANTON LORREZIEN

Association n°W774001873
Agrément DDJS n°AS77081353

INSCRIPTIONS POUR 2026-2027

Les entraînements seront assurés à la piscine d'Égreville par **Hans KRAFFT** et **Valentin FOUQUENET** ou par un MNS après convention signée avec le club.

☐ **Têtards et Poissons Rouges : 200 euros**

Têtards :	Mercredi 12h15 - 13h00	Samedi 11h15 - 12h00
Poissons Rouges :	Mercredi 13h00 - 13h45	Samedi 12h00 - 12h45

☐ **Dauphins : 250 euros** Mercredi 18h30 - 19h30 Vendredi 19h00 - 20h00

☐ **Orques : 250 euros** Mercredi 19h30 - 20h30 Vendredi 20h00 - 21h30

☐ **Truites argentées** (adultes tous niveaux) : **260 euros**
Lundi 20h30 - 22h00 Jeudi 20h00 - 21h30

☐ **Les compétiteurs** (2 entraînements supplémentaires)
Mardi 18h00 - 19h00 Samedi 13h00 - 14h30

À partir de la troisième inscription pour un même foyer : remise de 50 euros sur la cotisation totale.

- ☐ *Licence Jeunes : 21 euros*
- ☐ *Licence Adultes (17 ans et +) : 36 euros*

Mode de paiement :

- ☐ Chèque (à l'ordre du CNCL Natation. Inscrire le nom de(s) (l') adhérent.e(s) au dos)
 - *Possibilité de paiement en 4x maximum, pas de centimes.*
 - *Encaissement à chaque fin de mois (fin octobre, fin novembre, fin décembre, fin janvier)*
- ☐ Espèces

Si votre enfant bénéficie du Pass Sport (inscrire le nom et prénom de l'enfant au dos), soustraire le montant.

Les nageurs et nageuses inscrits sont répartis en groupes de niveau, selon une évaluation par les entraîneurs en début de saison, afin d'organiser au mieux les cours et entraînements.

Nous vous proposons de vous inscrire au Forum des Associations d'Égreville ou le jour de reprise à la piscine d'Égreville.

Pour les inscriptions, votre dossier doit impérativement contenir :

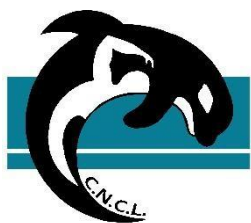
- ✓ l'imprimé individuel de réinscription joint,
- ✓ le questionnaire médical REMPLI,
- ✓ le paiement (chèque(s) ou espèces, pas de virement).

SANS DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET, LA NAGEUSE / LE NAGEUR NE SERA PAS ACCEPTÉ.E À L'ENTRAÎNEMENT

Nous vous invitons à consulter régulièrement le tableau d'affichage réservé au club, à l'entrée de la piscine d'Égreville, ainsi que le site Internet du Club : natation-egreville.sportsregions.fr

Présidente : Carine HOARAU
Secrétaire : Marie-Hélène SOCCARD
Trésorière : Aline NENAULT

☎ : 06.12.51.58.07 (Carine) / 06.08.85.32.32 (Marie-Hélène)
✉ : cnd77@gmail.com
facebook : [@cnclnatationegreville](https://www.facebook.com/cnclnatationegreville)



CLUB NAUTIQUE DU CANTON LORREZIEN

Association n°W774001873
Agrément DDJS n°AS77081353

RÈGLEMENT INTÉRIEUR - SAISON 2026-2027

ARTICLE 1 : L'adhésion au Club n'est effective qu'après remise d'un dossier complet, incluant notamment le questionnaire de santé dûment rempli. Un test de nage peut être demandé par l'entraîneur ou par l'adhérent.e (ou son représentant légal) avant validation définitive de l'inscription. Ce test nécessite la présentation du questionnaire médical conforme. Les parents doivent signaler tout problème de santé que pourrait rencontrer leur enfant. En cas d'urgence, le Club contactera le 15 ou les sapeurs-pompiers, seuls habilités à prendre les décisions nécessaires.

ARTICLE 2 : L'inscription engage à une participation régulière aux d'entraînements, condition indispensable à la progression du groupe. Tout arrêt pour convenance personnelle ou toute exclusion ne donnera lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 3 : Les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans la piscine et dans les établissements accueillant les compétitions doivent être strictement respectées par tous. Les adhérent.e.s et les accompagnateurs. L'accès au bord du bassin pendant les heures d'entraînement est strictement réservé aux nageurs, nageuses et à l'encadrement du Club. Les accompagnateurs, parents ou visiteurs ne sont pas autorisés à se présenter habillés au bord du bassin, ni à circuler dans les zones réservées à la nage, pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de bon déroulement des séances. Cette présence est possible uniquement lors des manifestations sportives ou festives organisées à l'initiative du Bureau, et dans les conditions définies par celui-ci.

ARTICLE 4 : Le port du bonnet de bain est obligatoire. La tenue de bain doit être correcte et adaptée à la pratique sportive. Les bijoux, montres (même waterproof) et objets susceptibles de gêner la nage sont interdits. Leur port peut entraîner l'exclusion temporaire du bassin.

ARTICLE 5 : Le club dégage toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels dans l'enceinte de la piscine ou lors des déplacements en compétition.

ARTICLE 6 : La prise en charge des adhérent.e.s par le Club commence et s'achève aux horaires précis des séances. Les responsables légaux doivent s'assurer, en déposant leurs enfants, que l'entraînement a bien lieu, et être présents à la fin de la séance pour les reprendre en charge. Le Club décline toute responsabilité pour tout incident ou accident survenu à un.e adhérent.e qui ne s'est pas présenté.e à l'entraîneur ou qui a quitté l'établissement sans son autorisation. Il en est de même dès sa sortie ou sur la voie publique.

ARTICLE 7 : Les adhérent.e.s doivent respecter les installations sportives (vestiaires, environnement, locaux) ainsi que le matériel mis à disposition du Club lors des séances d'entraînement et lors des compétitions dans les autres piscines. Les nageurs et nageuses doivent participer à l'installation et au rangement du matériel.

ARTICLE 8 : Au cours des entraînements et des réunions sportives, chaque adhérent.e doit faire preuve de respect envers les officiels, les autres nageurs et nageuses, les organisateurs et l'entraîneur. Les parents ou responsables légaux s'engagent à ne pas intervenir directement auprès de l'entraîneur concernant ses choix pédagogiques, ses méthodes d'entraînement ou la gestion du groupe. Toute remarque, inquiétude ou contestation doit être adressée exclusivement au Bureau du Club, seul habilité à examiner la situation et à prendre, le cas échéant, les mesures nécessaires. Toute attitude de dénigrement, critique publique ou comportement perturbateur pourra entraîner une saisine du Bureau et donner lieu à des sanctions conformément à l'article 12.

ARTICLE 9 : Pour les déplacements vers les lieux de compétitions, lorsque le nombre de nageurs et nageuses sélectionnés ne justifie pas la location d'un autobus, les nageurs et nageuses seront conduits par leurs parents ou par des personnes volontaires (parents ou membres du Bureau). Pendant le trajet, ils sont alors sous la responsabilité du conducteur du véhicule.

ARTICLE 10 : Le Club a souscrit une assurance de responsabilité civile couvrant ses adhérent.e.s, dirigeant.e.s et bénévoles pour toutes les activités de natation, y compris en compétition. Les adhérent.e.s peuvent, s'ils le souhaitent, souscrire une assurance corporelle individuelle complémentaire.

ARTICLE 11 : Le Club est affilié à l'UFOLEP et participe aux compétitions organisées par celle-ci. Les nageurs et nageuses souhaitant concourir sont inscrits sous réserve de leur sélection par le Bureau et l'entraîneur, conformément aux critères définis par les instances régionales de l'UFOLEP. Le Club prend en charge l'ensemble des frais liés aux compétitions (engagements, déplacements, hébergements éventuels), à l'exception du coût de la licence, qui reste à la charge du nageur.

ARTICLE 12 : Tout point non prévu dans le présent règlement est soumis à l'arbitrage du Bureau. En cas d'infraction à l'article 8 ou à toute règle essentielle du Club, le Bureau et l'entraîneur statueront sur les sanctions éventuelles, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'adhérent.e sans remboursement de la cotisation.

CLAUSE SANITAIRE : En cas de fermeture de la piscine pour raison sanitaire exigée par les autorités, sur une durée supérieure à 1 mois, le remboursement des adhésions pourrait être fait au prorata de la durée de l'arrêt. Les frais de gestion courante de 50 euros seront conservés.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion des adhérent.e.s. Elles sont conservées 3 ans et réservées à usage exclusif de l'association. Le Club est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 25 Mai 2018 et garantit une transparence totale sur la collecte et l'usage des données. Les informations fournies ne sont transmises qu'auprès de l'assurance et de la fédération UFOLEP pour l'obtention de la licence.

Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, oubli et limitation) en contactant notre secrétaire ou en écrivant à cncl77@gmail.com. En cas de non-renouvellement de l'inscription au club, vous pouvez demander l'effacement immédiat des données liées à votre adhésion au CNCL.



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR PERSONNE MINEURE

Pratiquer du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné.e pour te conseiller ?

Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Ton nom : Ton prénom :

Tu es : ☐ Une Fille ☐ Un Garçon

Quel âge as-tu ?

Réponds aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Depuis l'année dernière		
Es-tu allé.e à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré.e ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé.e sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé.e à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué.e ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents :		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Avez-vous des inquiétudes sur son poids ? Trouvez-vous qu'il/elle se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Pour faire valoir ce que de droit.

À

Le / /

Signature :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS – SPORT » POUR PERSONNE MAJEURE

Ce questionnaire de santé concerne tous les adhérents et adhérentes. Il permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive, **certificat valable 3 ans.**

ADHÉRENT.E : Nom : Prénom :

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
À ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de la licenciée / du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Je, soussigné.e (nom et prénom de la nageuse / du nageur ou du représentant légal)
.....certifie avoir répondu NON à toutes les questions du formulaire de santé lors de la demande de renouvellement de l'inscription au CLUB NAUTIQUE DU CANTON LORREZIEN.

Pour faire valoir ce que de droit.

À

Le/...../.....

Signature :